

DROITS ET AMENDES

MONTANTS APPLICABLES POUR LA PRÉSENTE SAISON EN DISTRICT POUR TOUTES LES COMPÉTITIONS

DROITS

RÉCLAMATION - Confirmation de réserve ou évocation..... 30 €
- Confirmation de réserve participation plus 10 matchs..... 100 €

APPEL - de décision des diverses commissions, sauf de Commission Sportive concernant les matches de Coupes 100 €
Frais de dossier – Appel Discipline 100 €

APPEL - de décision de Commission Sportive concernant les matches de Coupes..... 70 €

DÉROGATION MODIFICATION CALENDRIER

- demande faite au moins 4 jours avant la rencontre :**gratuit**
- demande faite moins de 4 jours avant la rencontre : 20 €

Cotisation Statutaire Annuelle : 40 €

DROITS D'ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS à 11 et FOOT à EFFECTIF REDUIT

SENIORS

D1 et D2 : 58 €
D3 et D4 : 45 €
D5 et D6 : 32 €
St Lucien et Vétérans : 42 €

JEUNES

U19 : 18 €
U18 : 18 €
U16 : 15 €
U15 : 10 €
U11 et U13 : 6 €
Critérium U18 et U15 à 7 : 6 €
Foot à 5 Découverte et Evolution: **Gratuit**

Championnat Futsal : 18 €

ENGAGEMENTS COUPES

Coupe de l'Oise Seniors : 52 €
Coupe Objois : 36 €
Coupe Chivot : 36 €
Challenge Marcel Patoux : 36 €
Coupe St Lucien : 36 €
Coupe de l'Oise Féminines : 29 €
Coupe de l'Oise Foot Entreprise : 43 €
Coupe de l'Oise Futsal : 11 €
Coupe de l'Oise U18 : 15 €
Coupe de l'Oise U15 : 7 €
Coupe du Conseil Départemental U18 et U15 : 6 €

AMENDES

FORFAITS

- **Forfait à 11 (Seniors, Féminines, Futsal):** le premier **15 €**, ultérieur ou non consécutif **30 €**, forfait dans les trois dernières journées de championnat **100 €**, Forfait général **65 €**, Forfait général sans avoir débuté le championnat **100 €**.
- **Forfait à 11 (Jeunes U18 et U15 à 11) :** le premier **10 €**, ultérieur ou non consécutif **20 €**, forfait dans les trois dernières journées de championnat **50 €**, Forfait général **55 €**, Forfait général sans avoir débuté le championnat **95 €**.
- **Forfait en Foot à 8 et à 7:** le premier **5 €**, ultérieur ou non consécutif **8 €**, Forfait général **20 €**, Forfait général sans avoir débuté le championnat **31 €**.

ABSENCES

Journée événementielle, Futsal ou Jeunes absence du club non excusée après inscription au préalable **15 €**

FEUILLE DE MATCH

Relance écrite feuille de match non parvenue, club fautif **20 €**

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

- non transmission ou non établissement amende club fautif..... **50 €**
- retard transmission FMI (après le lendemain midi de la rencontre) **10 €**

FOOT à 11 :

- non fourniture ou utilisation non officielle **35 €**
- retard dans son envoi inférieur ou égal à 8 jours **16 €**
- retard dans son envoi supérieur à 8 jours **22 €**
- absence d'un délégué titulaire licence dirigeant ou signature **10 €**

FOOT à 8 :

- non fourniture ou utilisation non officielle **15 €**
- retard dans son envoi inférieur ou égal à 8 jours **8 €**
- retard dans son envoi supérieur à 8 jours **13 €**
- absence délégué ou accompagnateur d'équipe de jeunes titulaire licence dirigeant ou signature **10 €**

LICENCE MANQUANTE JOUEUR

- Foot à 11 : **8 €**
- Foot à 8 et à 5, Futsal : **5 €**

DOSSIER DISCIPLINAIRE

- avertissement **15 €**
- avec notification **30 €**
- absence rapport demandé **25 €**
- absence joueur ou dirigeant convoqué club fautif (par personne) : **30 €**

FORFAITS

Montant de l'indemnité de déplacement pour une équipe si demande écrite du club lésé, **trajet simple à vol d'oiseau**. Les imputations débit au club forfait et crédit au club sollicitant, seront effectuées par le service comptable du D.O.F., et affectées aux comptes clubs.

- Foot à 11 et Futsal : **2,30 €** du kilomètre
- Foot à 8 : **1,70 €** du kilomètre
- Foot à 5 : **0,90 €** du kilomètre

FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE

- par équipe Seniors et par mois : **7 €**
- par équipe jeune Foot à 11, jeune Foot à 8, Futsal par mois : **4 €**
- par équipe jeune Foot à 5 Evolution par mois : **1 €**

DIVERS

- Montant minimum de participation Coupes Seniors avant les 1/8èmes de Finales **5 €**

- Montant minimum de participation Coupes Seniors à partir des 1/8èmes de Finales	8 €
- Fraude d'identité :	300 €
- Falsification de feuille de match :	300 €
- Joueur suspendu ayant participé :	40 €
- Participation d'un joueur non licencié en Foot à 11, Féminines, Futsal :	50 €
- Participation d'un joueur non licencié en Foot à 8 à 7 et à 5 :	10 €
- Lettre insuffisamment affranchie	7 €
- Résultat non saisi sur internet dans les délais impartis (par résultat)	10 €
- Concurrence d'un match organisé par le District :	82 €
- Organisation de tournois sans homologation du District	33 €
- Manque de numéro sur les maillots des équipes ayant l'obligation.....	13 €
- Amende absence Assemblée générale du DOF (amende par voix) :	10 €
- Licence autre que vétéran en St Lucien	31 €
- Utilisation de pétards, fumigènes ou autres engins pyrotechniques.....	100 €
- Frais de délégation 0,34 €/km avec un minimum forfaitaire de :	35 €
- Frais accompagnateurs arbitres montant forfaitaire de :	20 €

Les manquements non expressément visés ci-dessus donnent lieu à l'application d'une amende ou d'une sanction laissée à l'appréciation de la Commission compétente.

En outre, les frais divers d'audition sont à la charge du club perdant ou du membre fautif.

Tout club ou membre refusant de payer l'amende ou les frais ou ne s'acquittant pas dans le délai réglementaire est suspendu jusqu'à la libération de sa dette.